

«La guéguerre locale n'a plus de sens»

NYON David Pernet sera le délégué à l'économie et au commerce de la ville dès le 1^{er} février. Interview d'un ex-patron prêt à entrer dans la fonction publique.

PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER SANDOZ
didier.sandoz@lacote.ch

Il y a un an, David Pernet vendait encore snowboards et équipements de sport et de mode dans son magasin Boarder's Park de la Grand-Rue. Après onze mois en tant que chef des ventes dans une grande pâtisserie de La Côte, il inaugurerà, dès le 1^{er} février prochain, le poste de délégué à l'économie et au commerce de la ville de Nyon. L'ancien président de la Société industrielle et commerciale (SIC) se réjouit d'endosser ce nouveau costume et esquisse le profil de son futur métier.

Pouvez-vous nous décrire le job qui vous attend et quels seront vos atouts?

Je le vois comme l'interface entre la ville, dans sa dimension politique et de l'administration, et les commerçants qui n'ont pas toujours parlé le même langage. Entre le vocabulaire communal et la langue des commerçants, j'ai intérêt à me montrer parfaitement bilingue. A la présidence de la SIC, j'ai tenté d'être fédérateur. Ce futur délégué ne sera pas là pour créer l'offre, mais bien pour l'accompagner et en favoriser les conditions-cadres. L'autre volet traitant d'économie va davantage s'adresser aux entreprises en place. Qu'il s'agisse de microsociétés ou d'une multinationale, il s'agit de leur offrir un guichet unique, un point d'entrée pour toute leurs préoccupations, à leur arrivée comme en tout temps. Il faudra aussi être attentif à éviter que les sociétés ne quittent Nyon, assurer un suivi des relations avec ces acteurs



Ancien président de la Société industrielle et commerciale, David Pernet rejoindra les rangs de l'administration nyonnaise en février. Il aura un rôle d'interface entre les commerçants et les services et les élus communaux.

économiques et soigner une information proactive à leur attention, renforçant ainsi des démarches menées actuellement essentiellement par le syndic.

Nyon n'a jamais utilisé le terme de «city manager». Pourquoi?

Le mot city manager est hélas mal connoté suite à des échecs dans plusieurs villes romandes. De plus, ce que j'ai compris de ce métier, c'est qu'il consiste à créer des événements, assurer de l'animation. A Nyon, ce n'est pas vraiment ce que l'on attend de moi. La SIC le fait très bien et chacun garde ses prérogatives et compétences. Si la ville peut soutenir des démarches de commerçants sur des événements, bien évidemment que je serai l'interlocuteur privilégié.

Certains esprits chagrins vous reprochent de «passer dans

l'autre camp». Que leur répondez-vous?

Certes, il y a eu de profonds clivages entre les commerçants et la ville. Le chaos routier du 14 décembre 2014 reste comme une cicatrice béante qui prendra du temps à se refermer, mais si on conçoit toute relation en termes de confrontation, on n'arrive à rien. Je suis conscient que les commerçants sont de farouches indépendants qu'il n'est pas toujours évident d'unir mais, pour faire face aux achats par clic sur Internet ou via son smartphone, la guéguerre entre acteurs locaux n'a plus de sens.

Que peut faire un délégué communal face à la pression mondiale du commerce en ligne?

Seul, je ne pourrais rien. Par contre, il faut recréer un élan positif qui met en valeur les spécificités et les qualités du commerce

de proximité nyonnais. La vente de détail est en train de muter mais l'évolution numérique a aussi des avantages qu'il faudra savoir exploiter, ensemble.

Les réactions sont vives quand une échoppe locale cède la place à une chaîne internationale. Le nombre de vitrines froides est aussi souvenement déploré. Quelle est votre marge de manœuvre sur ces deux phénomènes?

Nous vivons dans un système démocratique à tendance libérale où l'Etat ne se mêle pas directement de l'économie. A l'échelle de la ville de Nyon, nous avons peut-être quelques outils à développer comme le plan qui prévoit le remplacement d'un artisan par un professionnel de la même branche en priorité. Genève le tente, mais cela reste difficile à appliquer. Par contre, l'essentiel, c'est l'information. Et en

«Entre le vocabulaire communal et la langue des commerçants, j'ai intérêt à me montrer bilingue.»

DAVID PERNET
FUTUR DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE
ET AU COMMERCE DE LA VILLE DE NYON.

disposer le plus tôt possible. Quand apparaît le panneau «Liquidation», c'est trop tard. Par contre, si l'on apprend assez tôt qu'un indépendant songe à remettre son magasin, qu'on est en contact régulier avec les agents immobiliers, on pourra faciliter les mises en contact, même si au final, c'est bien le propriétaire privé qui décidera à qui il louera ses locaux. Quant à la critique des chaînes internationales, elle me surprend un peu car dans les sondages réalisés récemment, ce sont des marques comme Starbucks ou Zara qui sont évoquées pour dynamiser la place commerciale de Nyon.

Passer aussi rapidement du statut d'entrepreneur à celui d'employé du service public ne vous inquiète-t-il pas?

C'est clair que je ne suis pas un produit de la fonction publique. En venant du secteur privé, j'espère pouvoir amener d'autres expériences et être une vraie force de persuasion. Car il y a aussi des façons de procéder à modifier dans l'appareil communal. Consulter les commerçants sur certains dossiers qui les concernent n'a pas toujours été une évidence pour les services communaux. Ce sera à moi d'insuffler ce genre de réflexes. ○

DU CÔTÉ
DE L'EMPLOYEUR



DANIEL ROSSELLAT
SYNDIC DE NYON

La connaissance du terrain a primé

Syndic de Nyon, en charge de l'administration générale et des relations extérieures, Daniel Rossellat se félicite de l'embauche de l'ancien président de la SIC pour ce job nouvellement créé. Une cinquantaine de postulations sont parvenues à la commune, dont une dizaine de très bons dossiers. «Pour David Pernet, c'est clairement la connaissance du terrain acquise lorsqu'il présidait l'association de commerçants ou quand il a siégé à l'office du tourisme qui ont plaidé en sa faveur. Il sait faire preuve d'empathie et son récent statut de commerçant lui permet de mieux comprendre les attentes et les problèmes de ses interlocuteurs.»

L' élu rappelle que «la situation économique de Nyon, qui offre 16 000 emplois pour une population active de quelque 11 000 personnes, est correcte». Quant à la gestion de l'offre commerciale en ville, Daniel Rossellat rappelle que ce n'est pas une compétence d'ordre public, «même si on pourra déjà agir sur les bâtiments que la commune possède ou construira. L'élaboration de nouveaux projets urbanistiques devra tenir en compte la vision économique qu'apportera ce délégué.» Pour cela, il attend, comme cela était précisé dans l'offre d'emploi, que David Pernet revienne résider dans la cité romaine. «Nous avons besoin de quelqu'un qui vit ici et y passe également ses week-ends». Pour l'heure, l'ancien président de la SIC est domicilié en France voisine. ○

«Nous avons besoin de la poésie de Chopin aujourd'hui»

ROLLE Le pianiste arménien Sergei Babayan interprétera des œuvres de Ravel, Chopin et Brahms au Rosey Concert Hall, ce mardi.

Formé au Conservatoire de Moscou où il étudie sous la direction de Vera Gornostayeva et de Mikhail Pletnev, le pianiste virtuose Sergei Babayan se produira ce mardi soir dans la salle prestigieuse du Rosey. Il a remporté le premier prix dans des compétitions majeures telles le Concours international de piano de Cleveland, le Concours international de piano de Hamamatsu et le Concours international de piano d'Ecosse. Naturalisé américain, il vit aujourd'hui à New York.

Comment êtes-vous arrivé à la musique?

Je suis né en Arménie dans une famille de musiciens. Mes deux grandes sœurs jouaient de



Le virtuose Sergei Babayan se produira au Rosey pour la première fois. DR

la musique à la maison. En tant que petit frère, j'étais très impressionné, notamment par Beethoven. J'ai commencé à jouer très tôt, quand j'avais deux ou trois ans. Par la suite, j'ai été complètement hypnotisé par Tchaïkovsky. J'ai choisi le piano parce qu'on en avait un à la maison, tout simplement. Mais aujourd'hui, avec le recul, pour

rien au monde je ne changerais d'instrument.

Quelle est la spécificité de votre jeu?

Je ne peux pas vous dire, ce sont les gens extérieurs qui commentent votre style. Mon objectif, c'est d'arriver à hypnotiser l'audience. Je pense que le rôle de la musique est d'extraire

le public de sa vie quotidienne, triviale, pour l'élever à une dimension spirituelle.

Vous jouerez des pièces de Chopin ce mardi, qu'est-ce qu'il vous inspire?

C'est un de mes grands amours depuis l'enfance. Il est spontané mais c'est aussi un grand perfectionniste, très structuré. Sa musique exprime un cœur ouvert, de la chaleur, une beauté sensuelle. C'est difficile de la comprendre pour les gens de notre époque parce qu'elle évoque un tel niveau de poésie qu'elle est très loin des préoccupations actuelles plus axées sur le business. Elle respire la liberté, le silence, des choses qui sont devenues rares. Et c'est précisément la raison pour laquelle il est si important de la jouer. Je préfère ce monde du rêve à la réalité.

Un moment fort de votre carrière?

Je dirais la première fois que j'ai

entendu Martha Argerich quand j'étais petit garçon, sur un enregistrement. Par la suite je l'ai entendue en concert, et enfin on a joué ensemble. C'est un épisode intense de ma vie. Elle a révolutionné la musique. Son jeu est à la fois «sans efforts» et perfectionniste. On vient juste d'enregistrer un CD ensemble, le ballet «Romeo et Juliette» de Prokofiev et la «Dame de pique».

Quel rapport entretenez-vous avec la région?

C'est la première fois que je viens au Rosey, en revanche je connais bien la Suisse, j'ai participé souvent au Verbier Festival. J'ai joué aussi à Genève ou à Lausanne. J'aime beaucoup la nature, ici, et l'audience est très cultivée. ○

PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE HUG

INFO+

Quatuor Calidore et Sergei Babayan
Mardi 21 novembre à 20h15 au Rosey
Concert Hall. Concert de bienfaisance au profit de l'organisation Medair.
www.roseyconcerthall.ch

LUINS

Statu quo pour l'arrêté d'imposition

Les conseillers luinois ont approuvé le maintien du taux d'imposition pour l'année 2018. «La Municipalité, considérant que ses finances actuelles demeurent maîtrisées, tout en souhaitant maintenir une certaine rigueur dans le suivi des dépenses de fonctionnement, propose de reconduire le même taux d'imposition que l'année précédente soit 60%», a relevé l'exécutif. ○

Recherche surveillant et patrouilleur

La commune est en quête de deux personnes qui pourraient veiller à la sécurité des enfants à la sortie de l'école: un-e patrouilleur-euse scolaire et un-e surveillant-e pour les enfants qui attendent le bus. Ces derniers doivent en effet attendre entre 20 à 30 minutes pour prendre leur transport à la pause de midi et en début d'après-midi. Ces activités sont rémunérées. En cas d'intérêt, s'adresser à l'administration. ○ JOL